

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 31900 B1** (51) Cl. internationale : **A47K 10/02**

(43) Date de publication :  
**01.12.2010**

---

(21) N° Dépôt :  
**32890**

(22) Date de Dépôt :  
**04.06.2010**

(30) Données de Priorité :  
**05.12.2007 US 60/992,406 ; 27.03.2008 US 12/056,467 ; 28.08.2008 US 12/200,155**

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :  
**PCT/US2008/085102 01.12.2008**

(71) Demandeur(s) :  
**STEIN, CHAZON, 630 N.E. 173 TERRACE NORTH MIAMI BEACH FL 33162 (US)**

(72) Inventeur(s) :  
**STEIN, Chazon**

(74) Mandataire :  
**MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES**

---

(54) Titre : **SERVIETTE POUVANT FAIRE OFFICE DE VÊTEMENT**

(57) Abrégé : L'invention concerne une serviette pouvant être facilement enroulée et fixée autour du corps d'un utilisateur. La serviette comprend un corps principal rectangulaire sensiblement plan présentant deux ouvertures conçues de manière à attacher la serviette sur le corps de l'utilisateur en utilisant un bras.

ABREGE

5 L'invention concerne une serviette pouvant être facilement enroulée et fixée autour du corps d'un utilisateur. La serviette comprend un corps principal rectangulaire sensiblement plan présentant deux ouvertures conçues de manière à attacher la serviette sur le corps de l'utilisateur en utilisant un bras.

**une serviette portable****Indice aux demandes relatives:**

5 Cette demande est une continuation; en partie d'une demande de la patente americaine no. 12/056467, remise en 27 Mars 2008, qui demande l'intéret de la demande du patente provisoire no. sérial 60/992406 remise en 5/12/2007, sa découverte a été incorporé ici par référence dans son ensemble.

**Arriere-plan de l'invention:**

10 L'invention se s'apporte aux serviettes pour essuyer le corps, le protéger et l'isoler pour une attachement temporaire sur le corps humain pendant l'uti lisation qui peut comprendre de escercises physiques, rasages, mettre des produits cosmétiques, étant en  
15 presence ance les qutres, entre les activites des soius personnelles, étant non habillé dans des en droits uncléments differentes et/ou d'autre activites avant de s'habiller.

20 Des roles, des serviettes de la grosesse et autres modifications de serviettes sont bieu connus. D'une manière présentée par cette invention, nulle ne counait fournir l'attachement temporaire comme le présent invention.

25 Le sujet de l' invention fournit une nouvelle serviette, facile á fabriquer et facile á utiliser pour adresser le besoin courant.

**Une sommaire brève de l' invention:**

30 Le sujet de l'invention fournit une nouvelle configuration de serviettes qui peut être enveloppée facilement et fixée en position autour du corps du porteur.

35 Dans une mode de réalisation préfere, la serviette comprend un corps rectangulaire principale plus plane comme il est counut ordinairement. It ya deux ouvertures placé es d' une facon convenable au long de la quart de cercle supérieur ou/et la quart de cercle le plus haut et le plus extérieur du corps de la serviette convenable qu'un seul arme peut supporter le corps principal.

Dans un mode de réalisation, l'ouverture est environ 10 pouces de long et 1 pouce de largeur de préférence entre 0, 10,7 de largeur. La largeur idéale est environ 0, 5 pouce.

5 L'ouverture dans ce mode de réalisation est placée à l'intérieur du bord du côté de la serviette la plus longue par 4 pouces environ. L'ouverture est placée à l'intérieur du côté de la serviette la plus courte par 3 pouces environ. Les mesures et les positions de l'ouverture se différent selon le volume (la grandeur) de la serviette.

10 Dans un mode de réalisation préféré, ces ouvertures sont placées d'une façon convenable relative à leurs positions aux leurs bords adjacents respectives.

15 D'une autre manière, ou alternativement, les deux ouvertures peuvent être positionnées par n'importe quelle configuration désirée. Qui leur permet d'être attachées à une seule arme du porteur.

Dans un mode de réalisation, les ouvertures peuvent avoir un mécanisme par lequel l'ouverture peut être ajustée. Ce mécanisme peut être n'importe quel mécanisme comme ordinairement et peut comprendre et non pas limité à, boutons, fermetures, velcro®, crochets et brides etc...

25 dans un mode de réalisation alternative, la serviette peut avoir une ouverture adjacente à un premier côté et un mécanisme pour attacher le côté terminal ou le second côté aussitôt que la serviette est enroulée (ou enveloppée) autour du corps du porteur.

30 La serviette peut être formée de toute matière acceptable comprenant et non pas limitée à la matière conventionnelle de type tissu velu (velour).

35 Le tissu velu est un tissu avec des brides (des nœuds) qui peut absorber une grande quantité d'eau. Il peut être fabriqué par le tissage ou le tricotage, par le tissage dobly la méthode commerciale la plus dominante, qui a deux rayons de couvertures longitudinaux à travers lesquels le contenu ou le tissu (le trame) est tissé latéralement.

Alternativement, la serviette peut être formé du matières non-absorbant et utilisé pour couvrir les habits de natation, les pajamas, et aussi le même invention configuré peut être utilisé pour les fêtes cocktails et il est fabriqué par exemple du soie. Ou va se référer à  
5 tous les configurations reetangulaires qui peuvent être attachées ou fermées comme une serviette.

Préféablement, les regions contigu aux ourvertures (voisins des ouvertures), sont renforcés pour donner de force et d'intégrité  
10 structurels á la serviette d'une facon que le mouvement repété de placer une arme dans l'ouverture et d' en lever l' arme de l'ouverture ne déchire pas l'intégrité de la serviette.

### **Description brève des dessins:**

15 Figure 1 est une vue plan de la seviette du présent invention.

Figure 2 dessine les démarches sérielles se supportant sur l'utilisation de la serviette du présent invention.

20 Figure 3 montre une vue plan de la serviette divisée en quart de cecle et sous quart de Cercle.

Figure 4 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette  
25 avec des ouvertures ovales.

Figure 5 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des ouvertures ovales placées sur un angle.

30 Figure 6 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec une seule ouverture ovale.

Figure 7 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec un moyen d'attachement configure d'uné facon triangulaire.

35 Figure 8 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des ouvertures ovales arrangés d'une facon triangulaire autour d'une region triangulaire.

Figure 9 moutre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec un seule ruban de rattachage au long du centre supérieure.

- Figure 10 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des rubans arrangés d'une façon triangulaire.
- Figure 11 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des rubans au long d'un bord.
- 5 Figure 12 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des rubans adjacent à un bord.
- Figure 13 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des rubans ou long d'un bord.
- 10 Figure 14 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec des rubans arrangés d'une façon triangulaire.
- Figure 15 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec un ruban de rattachement sirgulier au long de centre supérieur.
- 15 Figure 16 montre des moyeus de rattachement differents.
- Figure 17 montre des vues plan et des vues de côté de la serviette avec plusieurs trous recevant autour du périmètre.
- 20 Figure 18 est une vue étendue du figure 17 montrant les modes de réalisation de rattachage d'un moyen de rattachement à la serviette.
- 25 Figure 19 moutre plusieurs mode de realisation des moyers de rattachage attaches a' la serviette
- Figure 20 montre in mode de réalisation ayant plusieurs serviettes attachées.
- 30

### **Description détaillée des modes de réalisation préférés:**

- Serviette 10 comprend un côté premier 25 et un second côté 20 défini par le premier côté vertical 11 second côté vertical 12 premier côté horizontal 13 et second côté horizontal 14. premier cote 25 et second côté 26 ensemble forment essentiellement le corps principal le plus plane de la serviette 10.
- 35
- 40 Serviette 10 a un axe vertical A-A équidistant du premier côté vertical 11 et second côté vertical 12. la serviette 10 a un axe

horizontal B-B équidistant au premier côté horizontal 13 et du second côté horizontal 14. la serviette 10 peut comprendre un point de couture périphérique 28 qui est placé autour de la périphérie de la serviette 10 au long des côté 11, 12, 13 et 14.

5 La serviette 10 a une ouverture premier 15 défini par le bordure ouvrant extérieur 16 bordure ouvrant intérieur 17 bordure ouvrant inférieur 18 et bordure ouvrant supérieur 19. l'ouverture 15 est parallèle au côté premier horizontal 13 et configuré tel que  
10 l'ouverture 15 est relativement adjacent au second côté vertical 12. l'ouverture 15 peut comperdre aussi un point de couture 29 qui peut renforcer l'intégrité du tissu de l'ouverture bordurant 15. facultativement, l'ouverture 15 peut contenir une matière additionnelle au long du périphérie de l'ouverture 15 qui peut  
15 donner une bordure garniture ou décorative.

La serviette 10 a une second ouverture 20 définie par la bordure ouvraut extérieur 21 bordure ouvrant intérieur 22 bordure ouvrant inférieur 23 et berdure ouvrant supérieur 24 l'ouverture 20 est  
20 parallèle au second site vertical 12 et configuré tel que l'ouverture 20 est adjacent relationnement au second côté vertical 12. l'ouverture 20

peut comprendre aussi un point de couture 27 qui peut renforcer l'intégrité du tissu de l'ouverture bordurant 20. facultativement, l'  
25 ouverture 20 peut contenir une matière additionnelle au long de la périphérie de l'ouverture 20 qui peut donner une bordure garniture ou décorative.

Dans un environnement d'utilisation comme e'est montré en figuré  
30 2, le porteur (l'utilisateur) peut placer son arme entierement à travers le premier ouverture 15 comme c'est montré en démarche 1. après l'utilisateur enroule la serviette 10 autour son tronc (corps) comme c'est montre en démarche 2. après, l'utilisateur enroule la serviette 10 autour son tronc comme c'est montré en démarche 2. la  
35 définition du tronc décrit ici référé à la circonference du tronc du porteur. Le tronc du porteur référé à la circonférence des cavités dorsale (comprenant la cavité spinale) et ventrale (comprenant la cavité thoracique/ Adomino-pelvique).

Les configurations rectangulaires précédentes référées au tronc comme étant la largeur du tronc du porteur. La largeur du tronc, comme décrit précédemment, est le diamètre du tronc environ. Le présent invention enroule autour plus grand que le double du diamètre d'un tronc au le double de la mesure d'une aisselle à l'autre aisselle. Le présent invention enroule aussi autour la circonférence du tronc, qui est une distance plus petite que le nombre de fois de "pie" et de "II" la moitié du diamètre au carré.

10 Ainsi, la distance entre les deux moyens sécurisants du présent invention est la circonférence du tronc, qui est plus grand que la largeur du tronc décrit précédemment. Le porteur place alors le même arme qui a été placé précédemment à travers l'ouverture premier (ou le premier ouverture) 15, à travers le second ouverture 15 20. une fois le porteur a placé un seule arme à travers chacun du premier ouverture 15 et le second ouverture 20, le premier côté 25 sera loin du porteur et le second côté 20 sera en face du porteur.

Comme c'est montré en figure 3, il est contemplé une serviette du présent invention qui a un moyen sécurisant.

Le moyen sécurisant est placé préférentiellement sur, dans ou adjacent à un sous-quart de cercle le plus haut le plus extérieur. Par exemple, fig. 3 montre une serviette divisée en quarts de cercle principaux I, II, 25 III et IV. Chacun de ces quarts de cercle principaux peut être i, ii, iii et iv, dans le mode de réalisation dessiné, le moyen attachant sera placé dans, sur ou à côté du sous-quart de cercle i, de quart de cercle I et sous-quart de cercle ii, du quart de cercle II, en plaçant le moyen attachant dans les sous-quarts les plus hauts les plus en dehors 30 comme est décrit, la serviette enroule autour le porteur plus comme la mode toga (la robe toga) et non pas comme une chemise, veste ou tunique. En plus, la serviette construite de cette manière, aussi bien que la serviette construite avec des liens crochet et bride telle que les liens "velcro®" crochet ou fermeture, ne nécessite pas 35 les manches ou n'importe quelle matière supplémentaire, telle que la matière qui s'étend au-delà de la périphérie extérieure des ouvertures, la moitié du périmètre d'un tronc, pour sécuriser (assurer) le corps d'un porteur.



Les figures 8, 10, 14 et 18 sont des dessins qui montrent des positions multiples des moyens sécurisants. Il est contemplated. Que les serviettes du présent invention peuvent avoir toute combinaison singulière ou multiple des modes de réalisation dessinés. Par exemple, la serviette selon le mode de réalisation du figure 8 peut avoir une seule ouverture sur chaque extrémité (le sous-quart décrit précédemment le plus haut, le plus en dehors) choisie d'une des quatre ouvertures dessinées. Alternativement, la serviette peut avoir plus d'une ouverture dessinées.

Le moyen sécurisant (d'attachement) peut être toute manière acceptable pour attacher (sécuriser) la serviette à la partie proximale de l'arme de l'utilisateur. Cela peut comprendre et non pas limité à, une cavité, un lien de toile, le toile peut être une pièce flexible du matière de toile telle que le lien élastique du toile, matière élastique, plastique, cire ou d'autre matière désire.

Chacun des figures 4-15 et 17 montre une vue horizontale du serviette 25. en-dessus de chaque figure est une vue supérieure au long du bord supérieur 13. le gauche de chaque vue horizontale a une vue de côté gauche au long du côté 12. la droite de chaque vue horizontale est une vue de bord inférieur au long du côté 14.

Dans le mode de réalisation montré en figure 4, la cavité ovale première 30 et la cavité ovale secondaire 31 sont disponibles pour un utilisateur pour placer un arme à travers.

Dans le mode de réalisation du figure 5, la cavité ovale première 32 et la cavité ovale secondaire 33 sont orienté d'une manière angulaire dans le sous-quart de cercle le plus haut le plus en dehors comme c'est décrit précédemment.

Figure 6 montre une cavité placé centralement 34 qui est ornementale et non pas utilisée ou exigée pour supporter physiquement la serviette 25.

Figure 7 montre la première cavité triangulaire 35 et la seconde cavité triangulaire 36 placée dans le sous-quart de cercle le plus haut le plus en dehors du serviette 25.

Figure 8 montre les cavités ovales 37, 38, 39, 41, 42 et 43 que les orientations possibles dessinées du moyen sécurisant sur la serviette. Le moyen sécurisant peut être horizontal, comme cavités ovales 38 et 42; vertical comme cavités ovales 37 et 41, ou angulaire comme cavités ovales 39 et 43. en plus, les cavités triangulaires 40 ou 44 peut être la moyen sécurisant. Dans un mode de réalisation, la serviette peut avoir n'importe quelle paire ou plus du moyen sécurisant montre en figure 8.

Figure 9 montre un lien 45 qui n'est pas un moyen sécurisant mais peut être utilisé pour porter la serviette 25.

Figure 10 montre les liens orientés horizontaux 47 et 49; les liens orientés verticaux 40 et 50; et les liens orientés angulaires 48 et 51. dans un mode de réalisation, la serviette peut avoir n'importe quelle paire ou plus du moyen sécurisant montrés en figure 10.

Figure 11 montre le liens 52 et 53 sécurisant ou long du bord horizontal supérieur 13 du serviette 25.

Figure 12 montre les liens 54 et 55 adjacent ou bord supérieur horizontal 13 du serviette 25.

Figure 13 montre les liens 56 et 57 sécurisés ou long du bord supérieur horizontal 13 du serviette 25.

Figure 14 montre les liens orientés horizontaux 59 et 61; les liens orientés verticaux 58 et 62; et les liens orientés angulaires 60 et 63.

Dans un mode de réalisation, la serviette peut avoir n'importe quelle paire ou plus des moyens sécurisants montrés en figure 14.

Figure 15 montre un lien 54 qui n'est pas un moyen sécurisant mais peut être utilisé pour porter la serviette 25.

Figure 17 montre une serviette 25 qui peut avoir plusieurs ouvertures 65. quoi que les ouvertures sont montrés autour du périmètre entier du serviette 25, les ouvertures peuvent être construites et arrangées autour n'importe quelle partie du périmètre. Les ouvertures 65 peuvent être utilisées pour l'insertion de n'importe quel moyen sécurisant. Comme c'est montré en figure 18, les ouvertures 65

peuvent être utilisées pour l'attachement des moyens sécurisants, ou pour sécuriser les serviettes additionnelles l'une sur l'autre.

Figure 19 montre des modes de réalisation différents pour l'attachement des moyens sécurisants à la serviette 25. Les connexions angulaires 75 et 96, chacune avec les cavités respectives 74 et 77 sont attachées à la serviette 25. Les connexions triangulaires 78 et 80, chacune avec les cavités respectives 79 et 81 sont attachées à la serviette 25.

Les connexions verticales 82 et 84, chacune avec les cavités respectives 83 et 85 sont attachées à la serviette 25.

Les connexions horizontales 86 et 88, chacune avec les cavités respectives 87 et 89 sont attachées à la serviette 25.

Dans un mode de réalisation, les moyens sécurisants sont arrangés et configurés de telle manière qu'une seule arme est placée à travers le premier moyen sécurisant, la serviette est enroulée autour du tronc (comme défini en page 8) de l'utilisateur, et la même arme est placée à travers un second moyen sécurisant.

Comme c'est montré dans les modes de réalisation dessinés en figures 11, 14 et 14, le moyen sécurisant peut être placé ou long du périmètre du bord de la serviette.

Figure 16 montre des dessins de moyens sécurisants différents qui peuvent être utilisés. Aussi montré en figure 16 sont le premier crochet 80 et le second crochet 82 liés avec la connexion 81. Un mode de réalisation, comme vu en figure 19 a un premier crochet 82 attaché à la serviette 25 en passant à travers le trou 65. Le premier crochet 82 est lié au second crochet 80 par la connexion 81. Le second crochet 80 est alors lié à la seconde serviette 25. Alternativement, le premier crochet 82 peut passer à travers le trou 65 et directement lié à l'extrémité terminale bride du lien 69.

Alternativement, comme vu en figures 17 et 18, la serviette peut avoir une partie recevant pour recevoir un moyen d'attachement. Comme la figure 17 montre plusieurs trous recevant autour du périmètre entier, il est aussi envisagé qu'un mode de réalisation

feut comperdre des parties recevants sur une partie seulement ou sur des parties du périmetre.

5 Les modes de realisation montres en figure 19 montre le moyen attachant peut etre une partie de ou lié á, un second membre qui est attache ou corps principal de la serviette. Dans les mode de realisation du figure 19, le moyen attachant est encore sur ou attache ou sous-quart de cercle le plus haut le plus dehors comme

10 decritici.

Dans un mode de realistion, les deux moyens securisants peut comprendre une ouverture additionnelle ou un lien et ansi de suite, qui ressemble aux moyens securisants extérieurs telle caux qui sont montres en figures 6, 9 et 15. ceci feut etre place ou long du ligne

15 du centre superieur du corps principal sur ou adjacent ou bord superieur du corps principal ou a' travers la longueur du corps entre les deux trous extérieur.

20 Cette ouverture additiounelle feut etre non exizé pour sécuriser la serviette á l' utilisateur ou porteur. Il est un choix disponible pour des raisons esthetiques seulement.

Dans les modes de realisation du figure 20, les 2 serviette

25 peuvent etre portées ensemble par des ouvertures recourvements ou par liaison des deux serviettes ou long d'un bord.

Pendant que l'invention est decrit dans sa forme préférée ou par un mode de realisation avec certain degre de partecularite, it est compris que cette description a été donné comme exemple et que beaucoup de changements dans les détailles de construction, de

30 fabrication, et l'utilisation; y compris la combinaison et l'arrangement des parties, peuvent etre faits sans sortir de l'esprit de la domaine de l'invention.

**REVENDICATION**

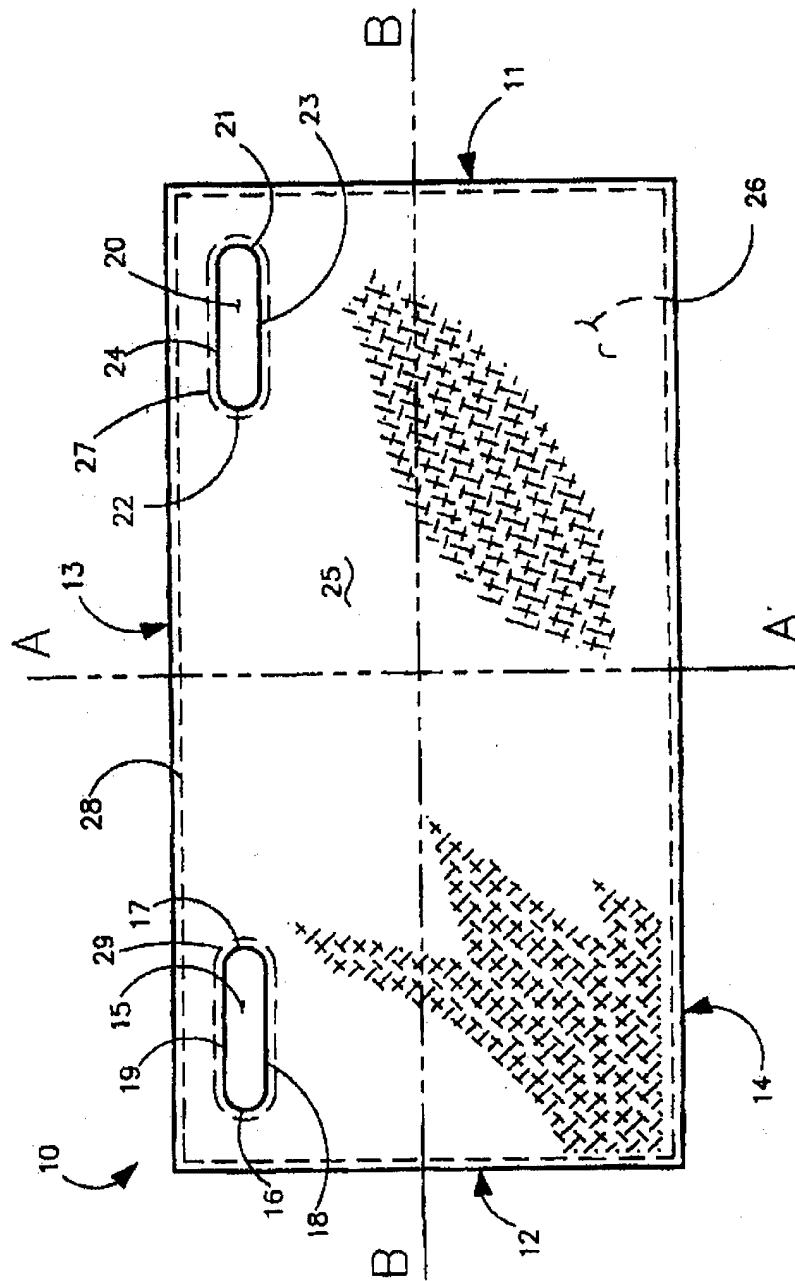
- 1) une serviette enroulee et fixée sur le corps d'un porteur, la serviette comprend:
- 5 a- un corps principal rectangulaire plus plane essentiellement ayant 2 bords horizontaux essentiellement converable et 2 bords verticaux essentiellement convenables;
- b- 2 moyens securisant securant le corps principal á un arme d' un porteur, ou chaque moyen securisant est placé sur, adjacent a, 10 oudans, le sour-quart du cercle le plus haut le plus en dehors des deux quarts de cercle du corps principal horizontals.
- 2) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont n' importe quelle ouverture dans le corps principal, un lien ou une 15 combinaison de ceux-ci.
- 3) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont des liens relachablement attachés ou corps principal.
- 20 4) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont des liens attachés d'une maniere permanente á ce corps principal.
- 5) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont les extremités opposées de ce corps principal.
- 25 6) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont sur les extrémities opposées de ce corps principal separees l'un de l'autre par une distance environ deux fois le dianetre d'un tronc humain.
- 7) la serviette de l'élément 1 ou ces moyens securisants sont sur les 30 extremités opposées de ce corps principal séparés l'un de l'autre par une distance environ la enconfernce d' un tronc humain.
- 8) la serviette de l'élément 1 ou cette serviette enroule 35 complètement la circonference du tronc de l'utilisateur.
- 9) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont paralléle et adjacent ou bord horizontal.

10) la serviette de l'element 1 ou ces moyens securisants sont places d'une maniere convenable relatif au placement sur le corps principal de l'axe horizontal.

5 11) la serviette de l'element 1 ou chaque moyens est place d'une maniere convenable relatif ou placements sur le corps principal de l'axe vertical.

10 12) la serviette de l'element 1 ou chaque moyens securisants est convenable relatif a leur distance de chacun de leurs cotes adjacents horizontals et verticals respectives du corps de la serviette.

15 13) une methode pour porter une serviette compenant les etapes de;  
a- presenter une serviette selon l'element 1.  
b- securant le corps principal a un utilisateur par l'interaction d'un arm du porteur avec un moyen securisants.  
c- enrouler le corps principal de la serviette autour du corps du porteur.  
20 d- securant un cote terminal du corps principal a une position fixe en placant le meme arme de l'etape b a l'interieur de l'ouverture du moyen securisants oppose.  
Ou ces deux ouvertures sont paralleles et adjacents ou bord horizontal de ce corps, et ou ces deux ouvertures sont convenables  
25 relatifs a l'axe horizontal et consenables relatifs a l'axe vertical.



2/ 20

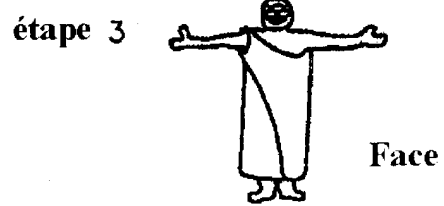
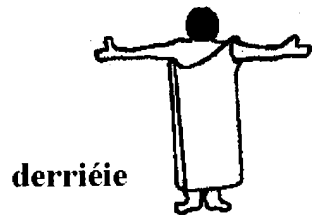
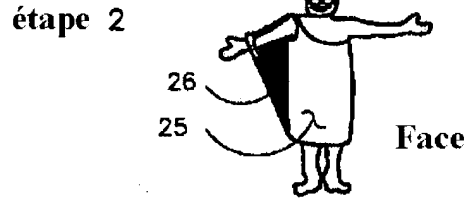
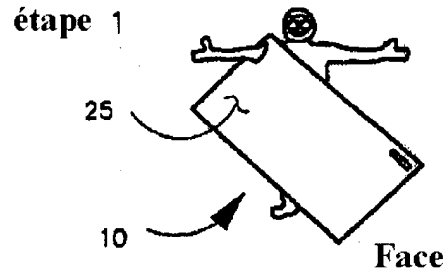
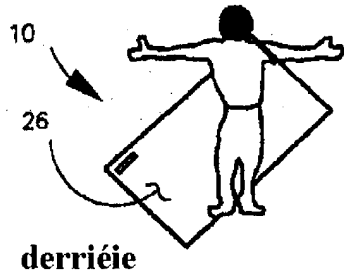


FIG.2



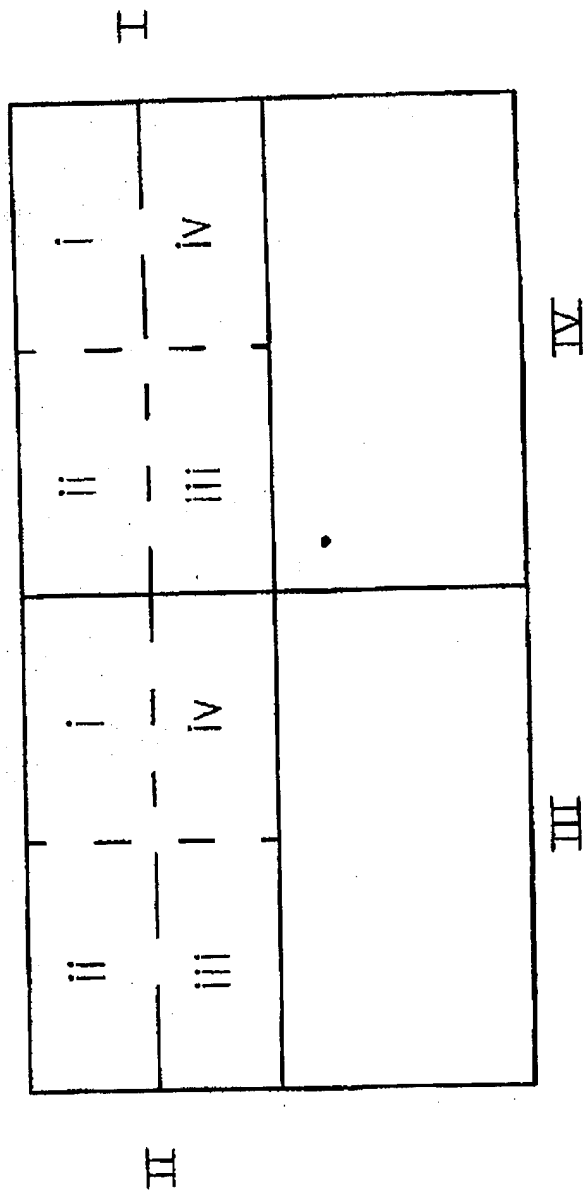


FIG.3

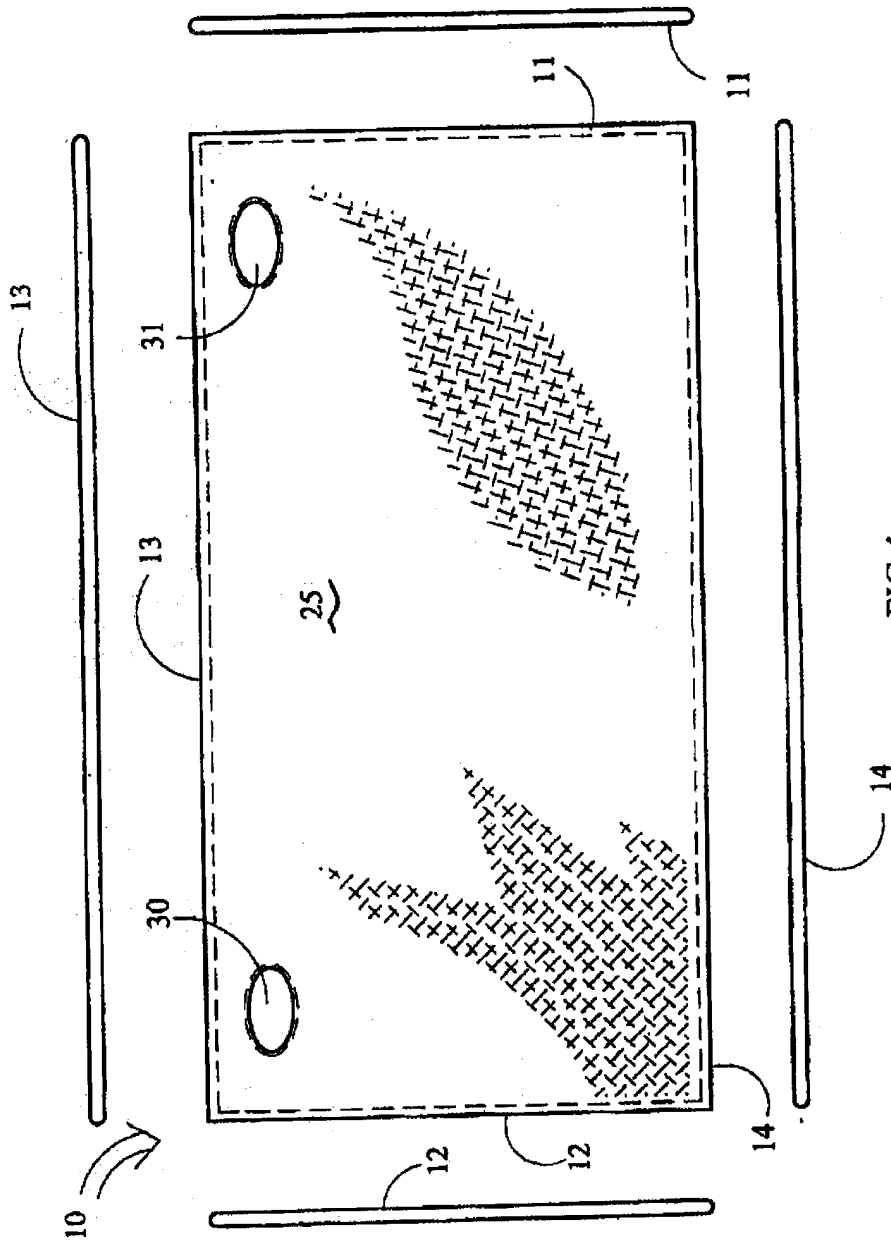
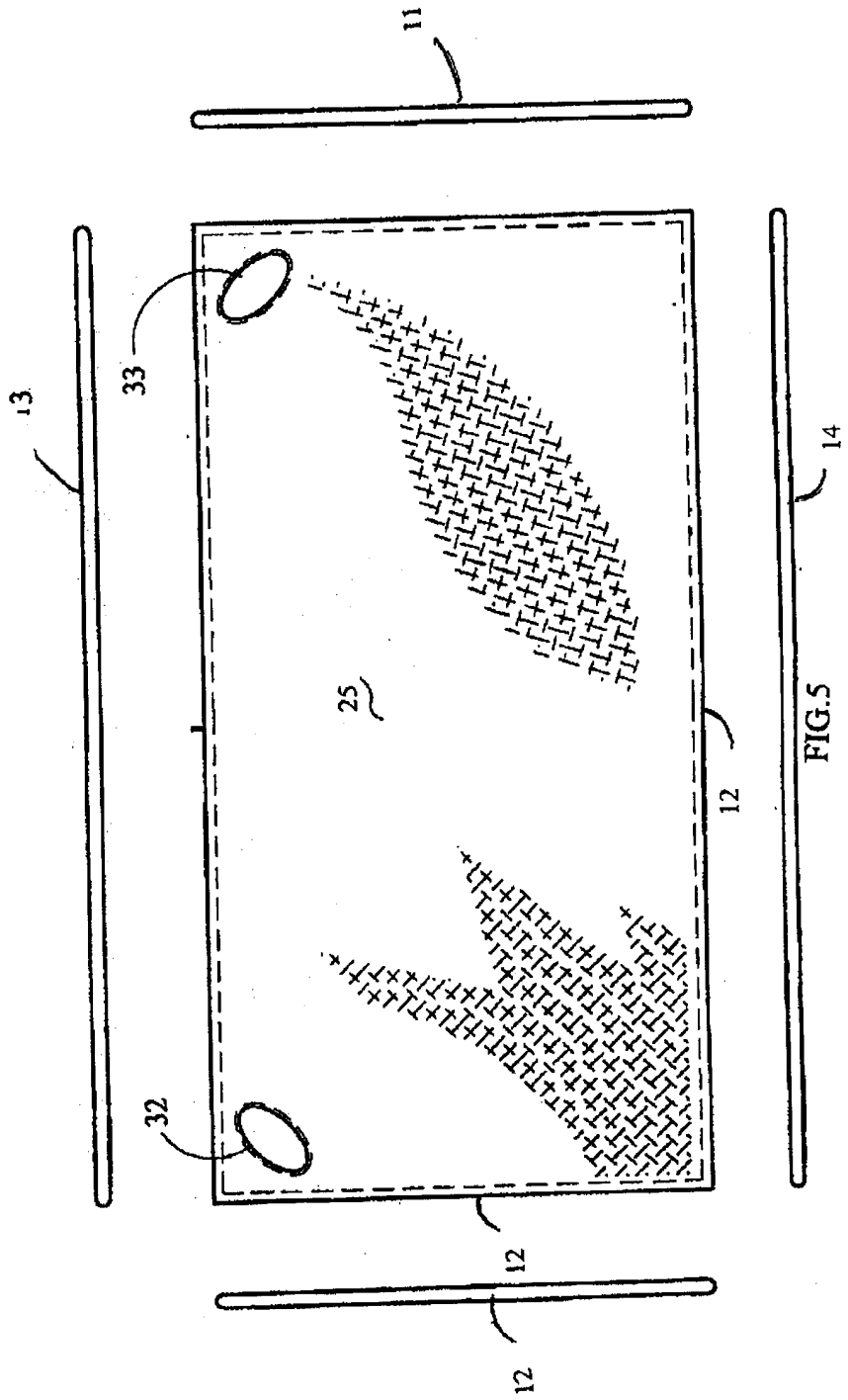


FIG. 4

5/20



6/20

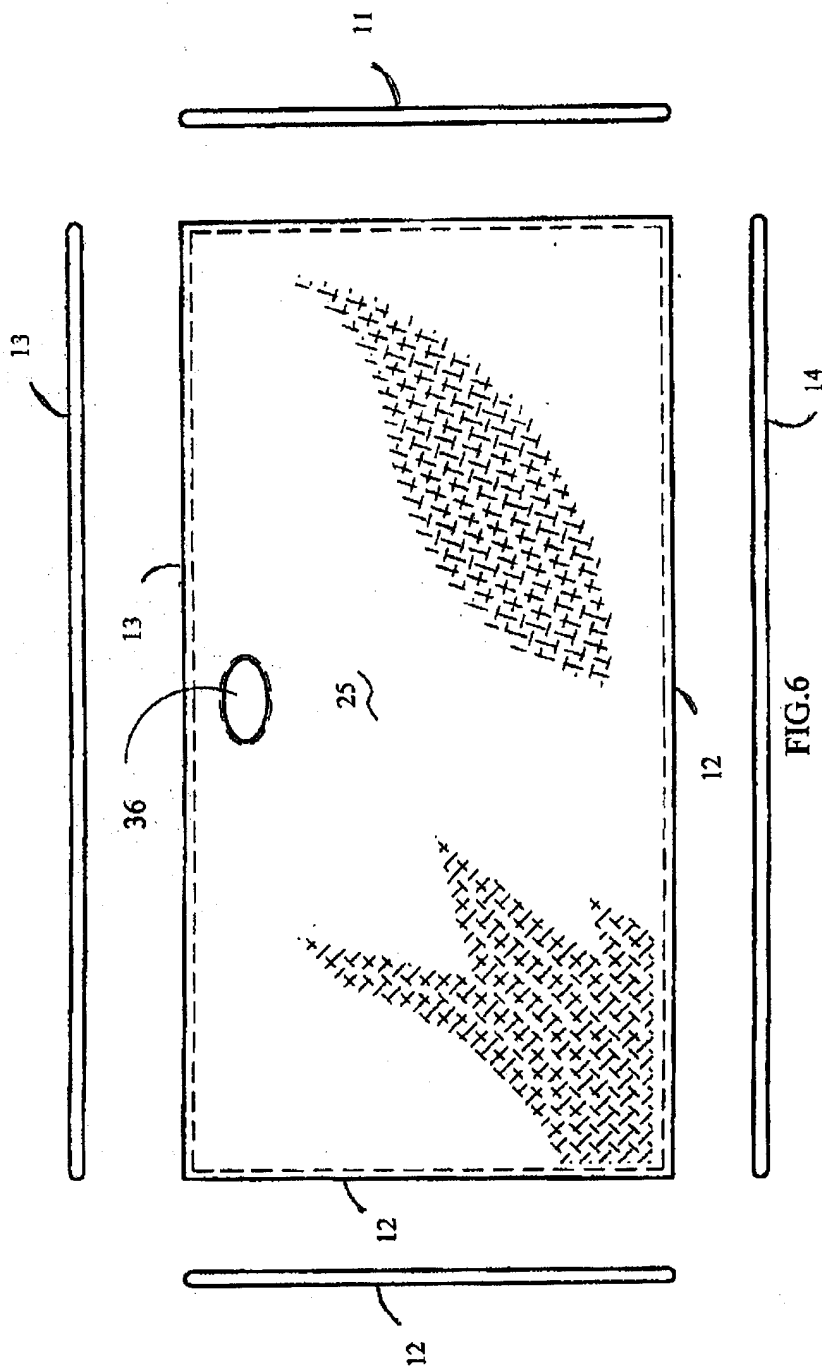
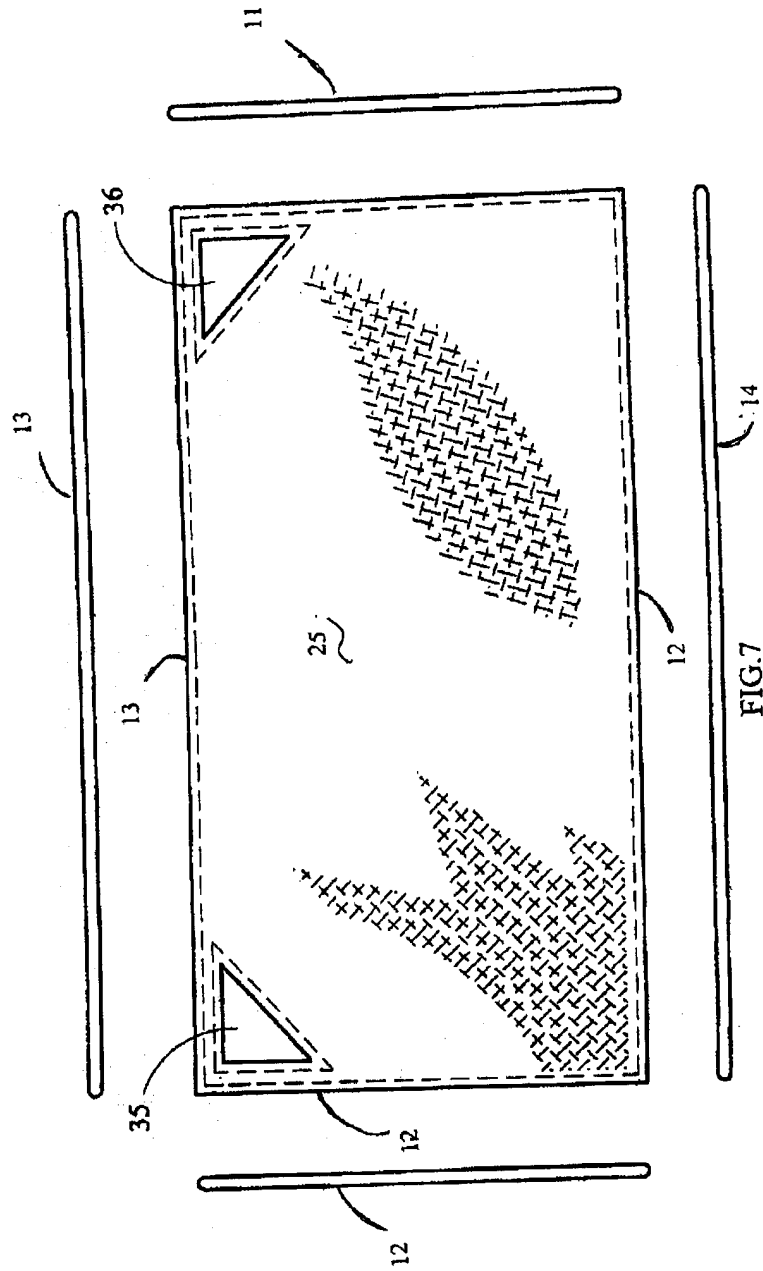


FIG. 6

7/20



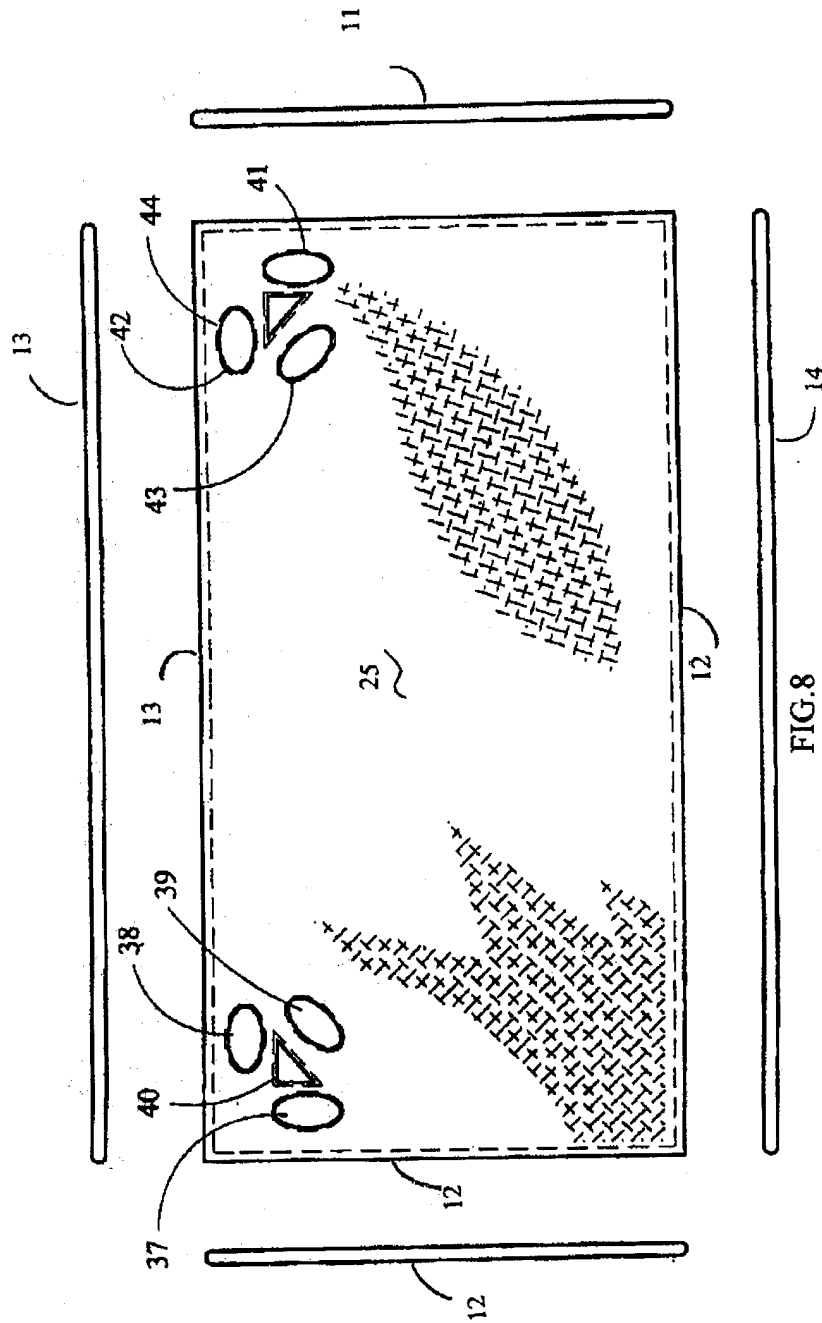


FIG. 8

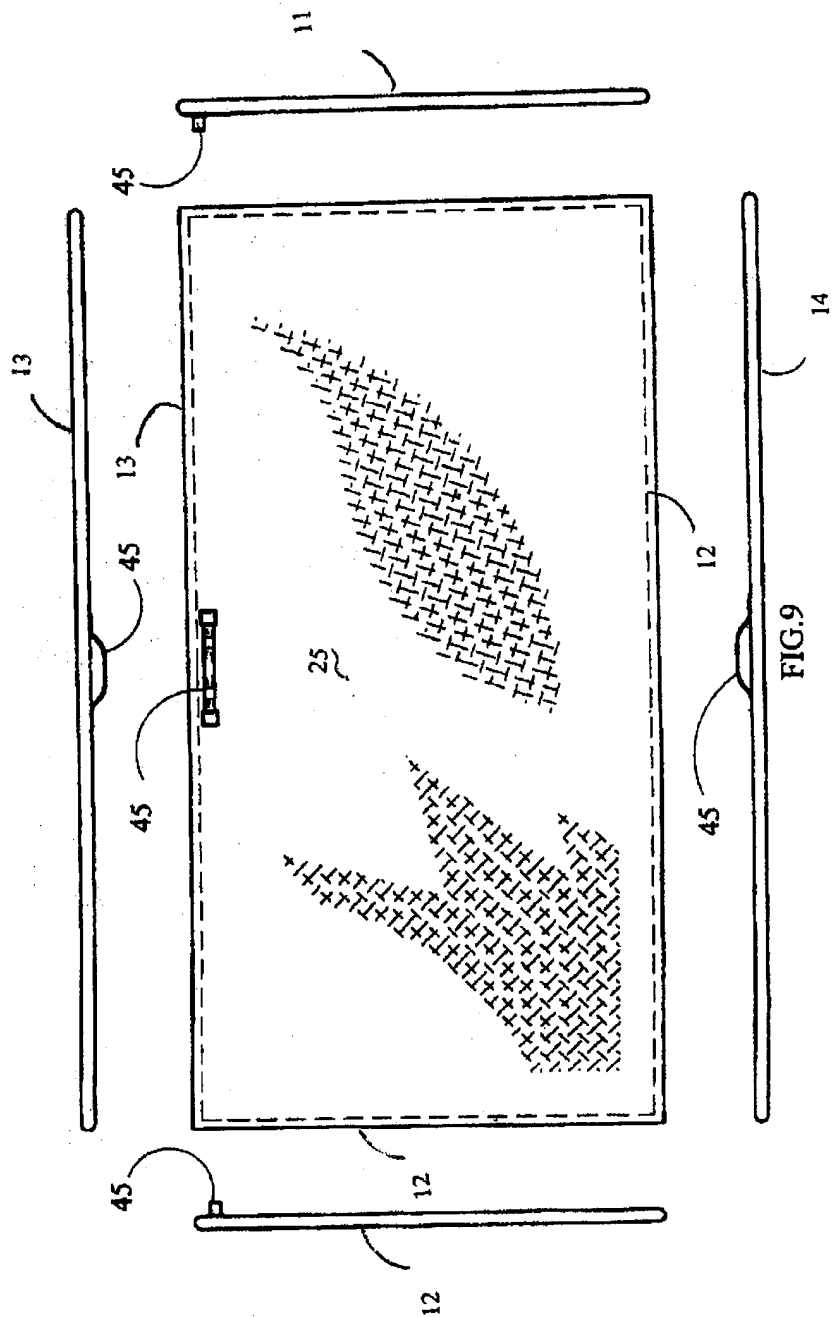


FIG. 9

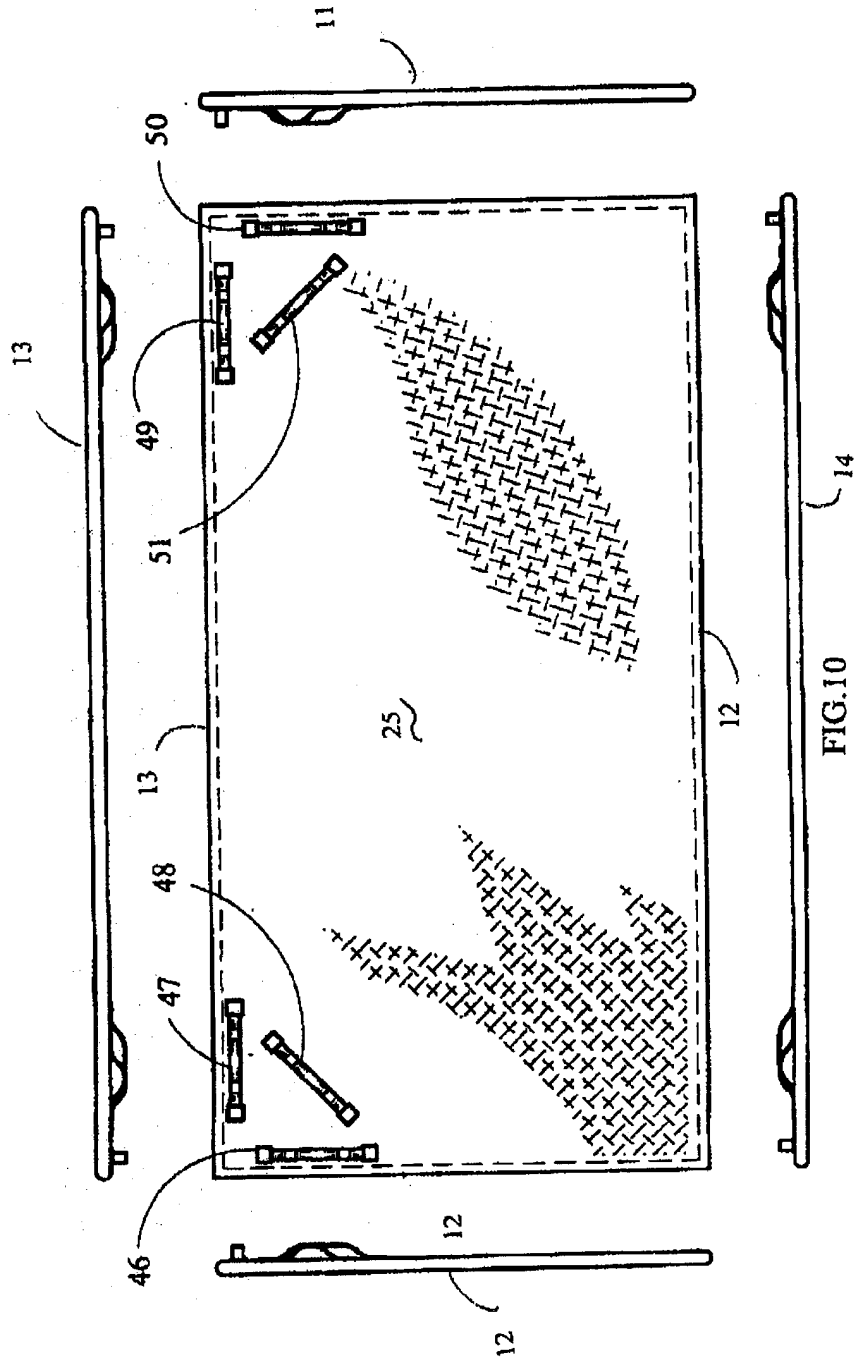
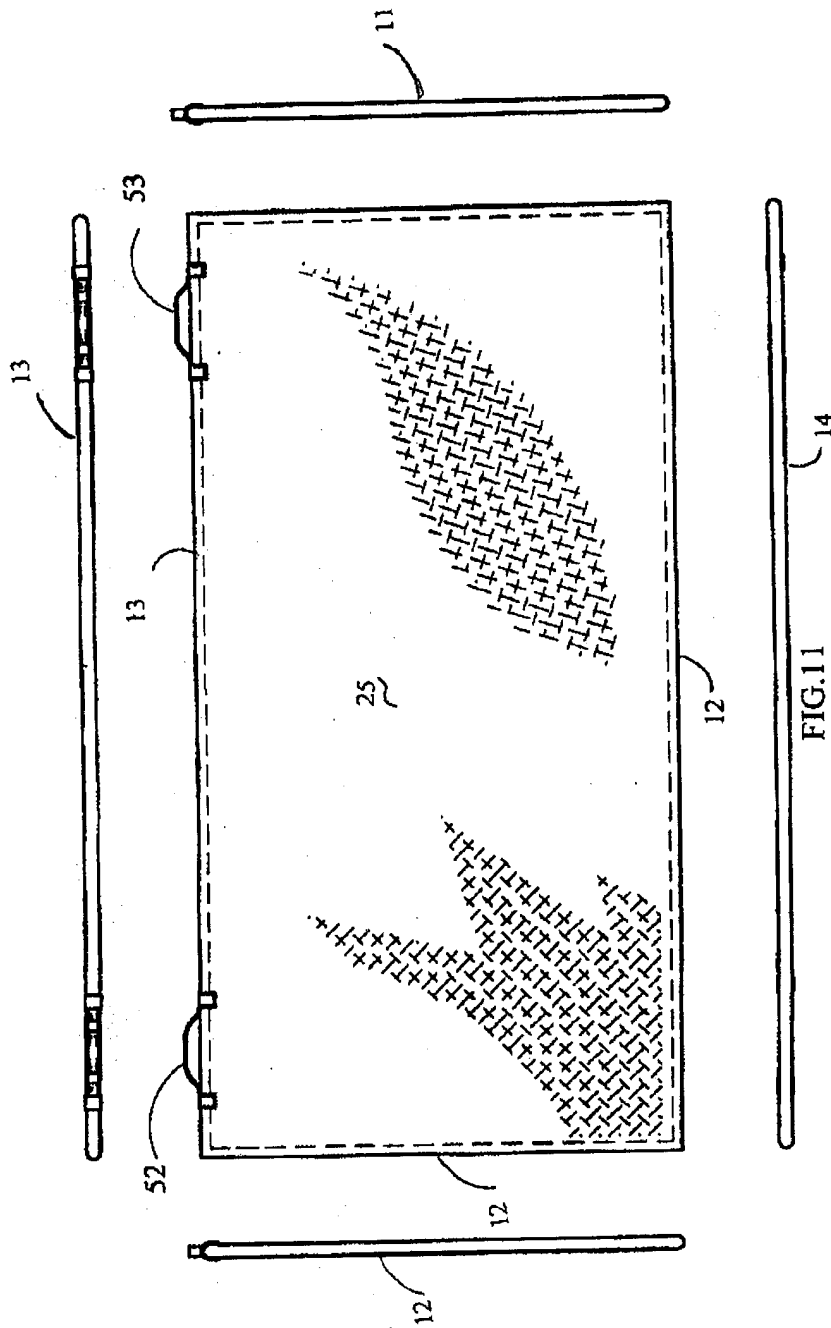


FIG. 10



11/20



12/ 20

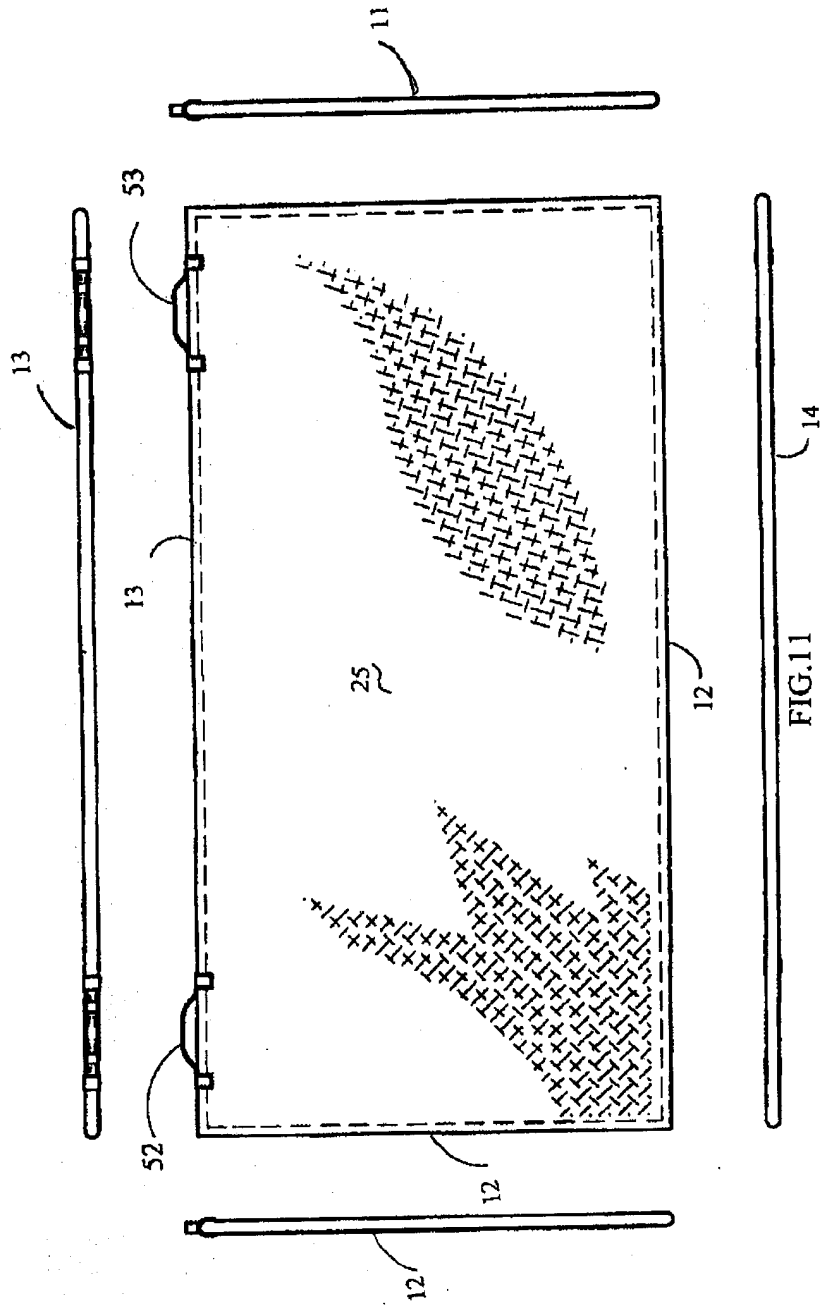
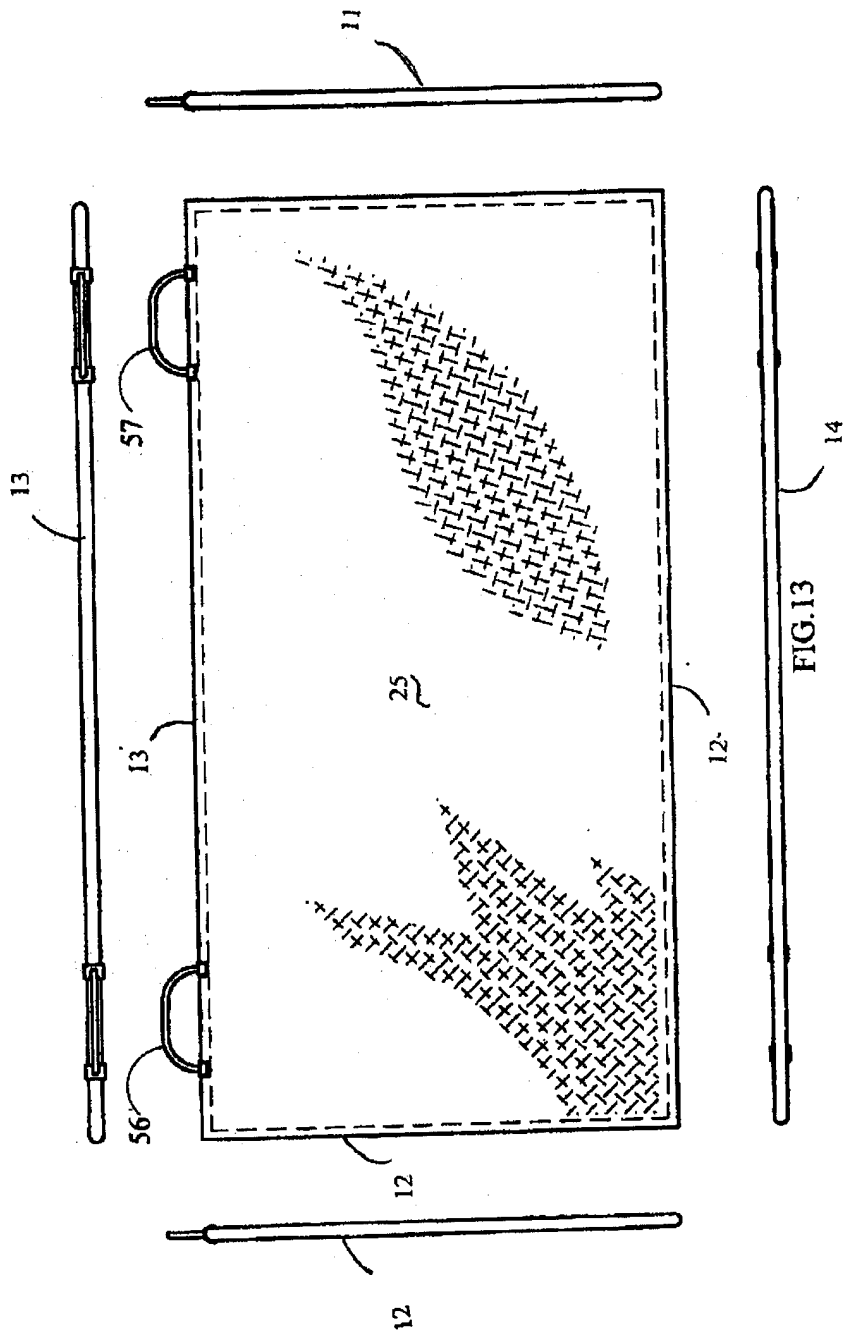
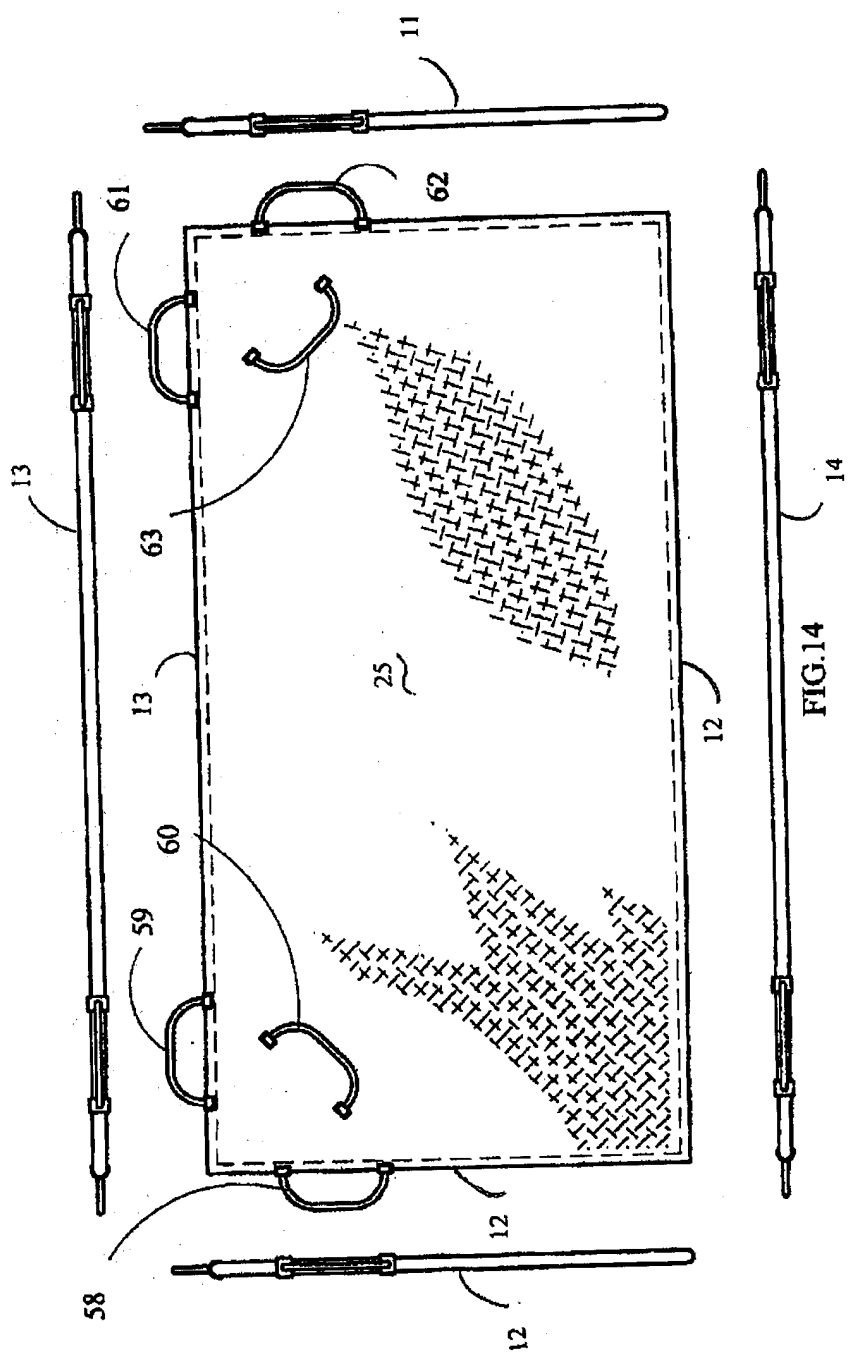


FIG.11

13/ 20





15/ 20

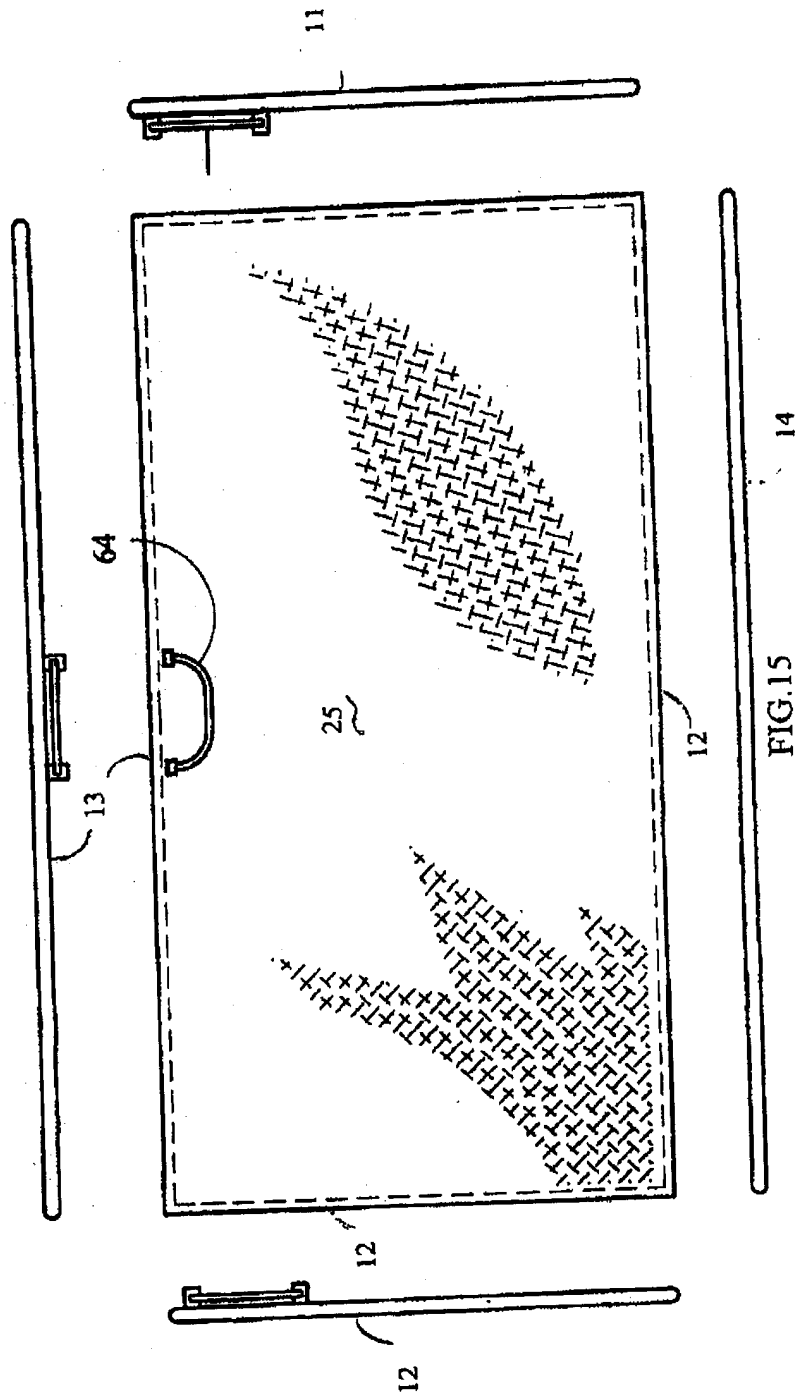


FIG. 15

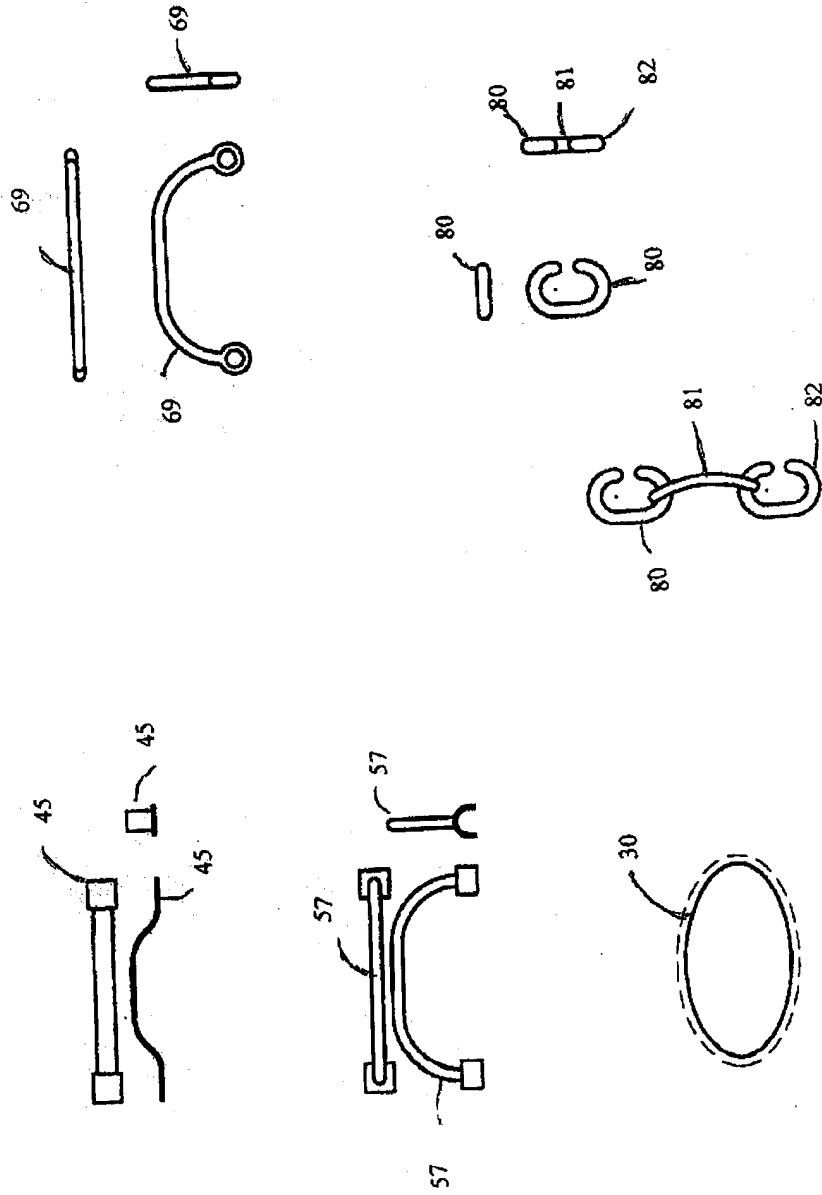
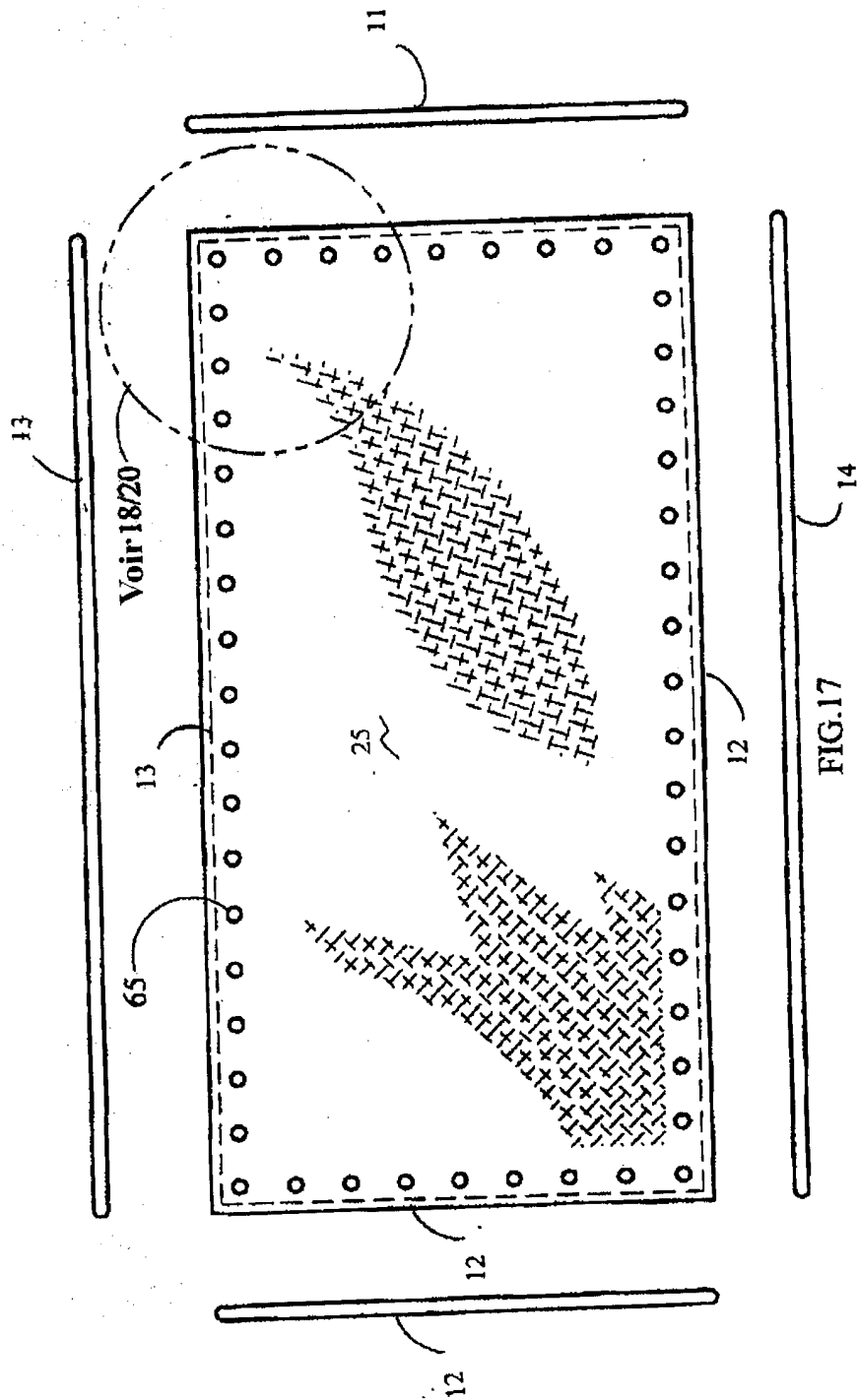


FIG.16

17/ 20



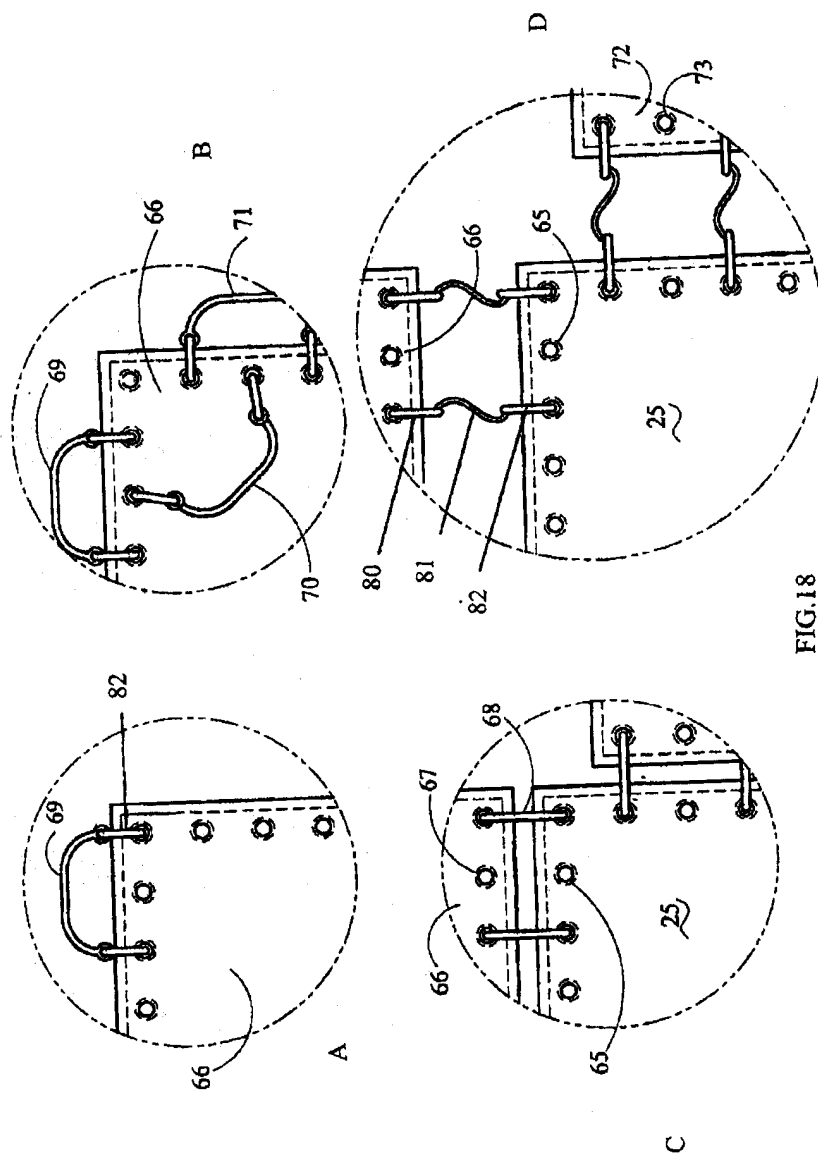


FIG.18



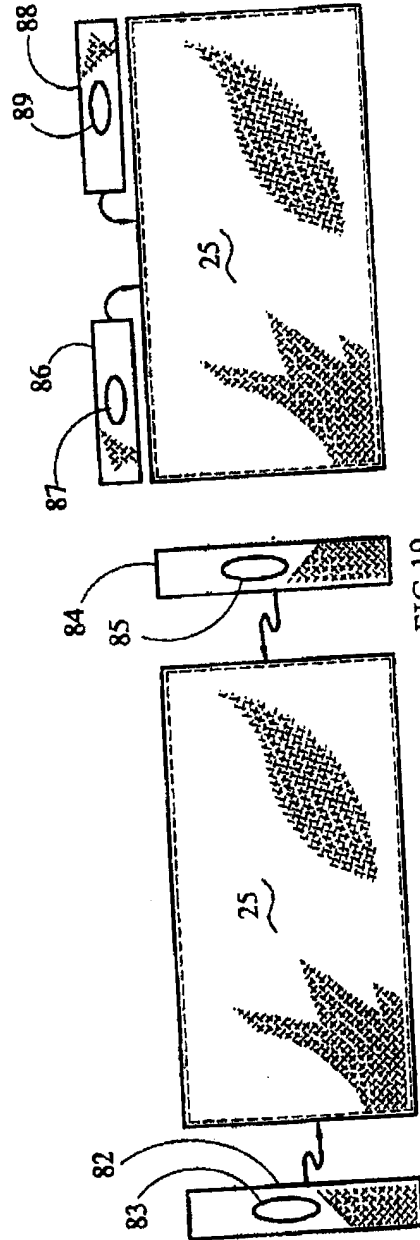
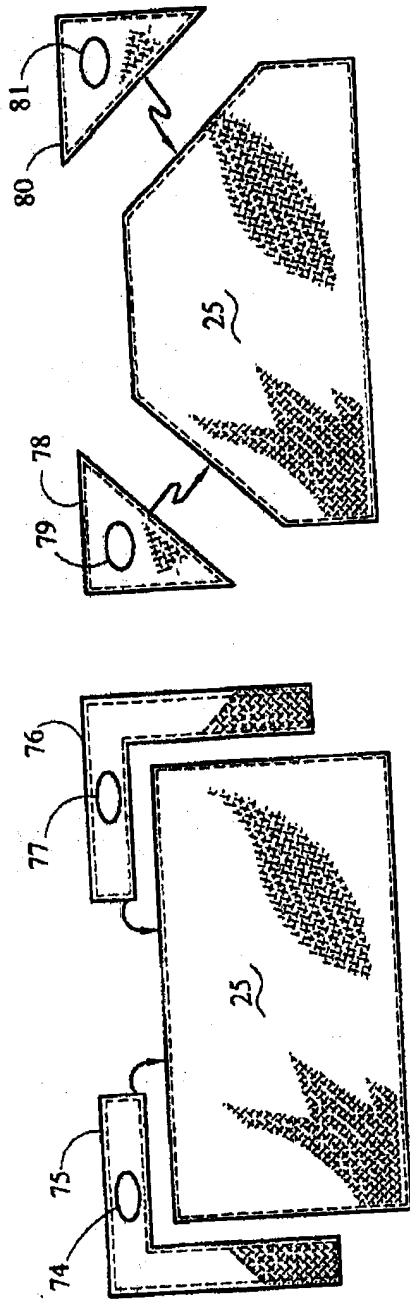


FIG.19

20/ 20

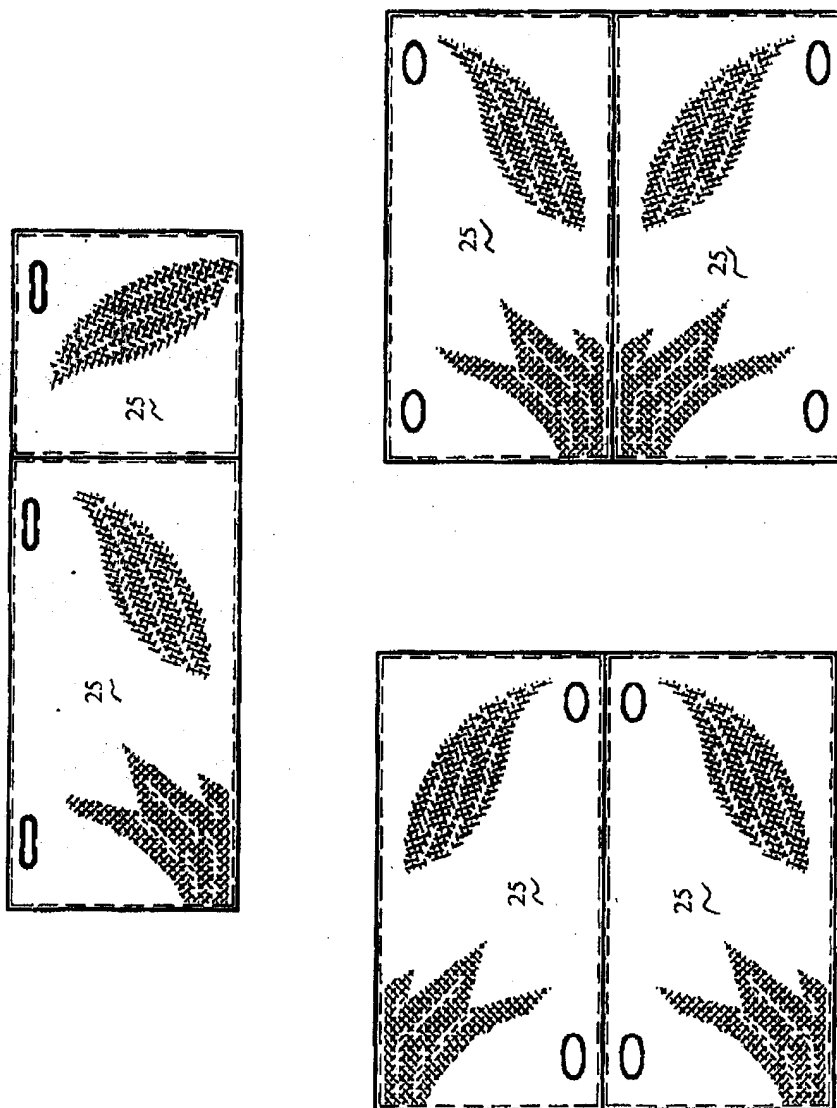


FIG. 20